

# Commune

**Villers-sur-Mer**

Sélectionner un thème :

- 
- 
- 
- 
- 
- 
-

# 01 Villers-sur-Mer

## Démographie

Un taux d'évolution annuel supérieur à 1% correspond à un rythme de croissance très soutenu, entre 0,7% et 1% à une croissance soutenue, entre 0,4% et 0,7% à une croissance modérée, entre 0% et 0,4% à une croissance très modérée. A noter qu'un taux d'évolution annuel négatif correspond à une perte de population. Plus la valeur est basse, plus l'intensité de l'érosion démographique est forte.

Le taux d'évolution de la population est la combinaison du taux de croissance naturel et du taux de croissance migratoire. Ces taux renseignent sur la part de la croissance imputable aux mouvements naturels (naissances - décès) et migratoires (entrées - sorties). Si le taux de croissance naturel est négatif, alors les naissances ont été moins nombreuses que les décès et inversement. De la même manière, si le taux de croissance migratoire est négatif, les départs de populations ont été plus nombreux que les arrivées.

L'indice de jeunesse correspond au rapport entre les moins de 20 ans et les plus de 60 ans. Si il est inférieur à 1, les personnes de plus de 60 ans sont plus nombreuses que celles de moins de 20 ans. L'évolution de l'indice de jeunesse entre deux dates traduit l'accentuation ou l'atténuation des déséquilibres entre ces deux tranches d'âges. Le taux d'évolution annuel des 75 ans et plus permet d'évaluer le rythme de progression des personnes âgées. Celui-ci doit être appréhendé au regard des valeurs référentes.

La taille moyenne des ménages correspond au nombre moyen de personnes que l'on comptabilise au sein des ménages. Une taille moyenne des ménages qui avoisine les 3 traduit une composition très familiale, un taille moyenne inférieure à 2 traduit la présence de petits ménages (jeunes actifs n'ayant pas encore d'enfants, personnes âgées vivant seules ou en couples, etc.). Le desserrement des ménages correspond au rythme de diminution du nombre de personnes par ménages. Plus il est bas, plus cette diminution est rapide.

Source : INSEE, RP 2014

	Villers-sur-Mer	CC Cœur Côte Fleurie	CC Normandie- Cabourg-Pays d'Auge	Zone d'emploi : Honfleur	Calvados	Normandie	France métropolitaine
<b>Population 2014</b>	2 739	20 137	29 689	51 886	691 670	3 335 645	64 027 958
<b>Taux d'évolution annuel de la population 2009-2014</b>	0,24%	-0,70%	0,20%	-0,29%	0,31%	0,19%	0,50%
Taux de croissance naturel 2009-2014	-0,62%	-0,62%	0,03%	-0,23%	0,27%	0,27%	0,39%
Taux de croissance migratoire 2009-2014	0,85%	-0,08%	0,17%	-0,06%	0,05%	-0,07%	0,10%
<b>Indice de jeunesse 2009</b>	0,51	0,58	0,89	0,83	1,11	1,09	1,09
<b>Indice de jeunesse 2014</b>	0,39	0,42	0,74	0,65	0,96	0,96	0,99
<b>Taux d'évolution annuel des 75 ans et + 2009-2014</b>	2,11%	1,57%	1,92%	1,96%	1,82%	1,52%	1,56%
<b>Taille moyenne des ménages en 2014</b>	1,85	1,85	2,25	2,09	2,20	2,23	2,23
<b>Desserrement des ménages 2009-2014</b>	-0,85%	-1,27%	-0,57%	-0,91%	-0,53%	-0,48%	-0,35%

# 02 Villers-sur-Mer

## Socio-économie

Le nombre d'emplois au lieu de travail correspond au nombre d'emplois présents sur mon territoire. Le taux d'évolution du nombre d'emplois au lieu de travail renseigne sur l'intensité des dynamiques de créations ou de destructions d'emplois locaux. Si ce taux est négatif, des emplois ont disparu. A l'inverse, si il est positif, des créations d'emplois ont eu lieu. Plus la valeur est marquée (en positif ou négatif), plus le rythme des destructions ou créations a été fort.

L'indice de concentration de l'emploi correspond au rapport entre le nombre d'emplois proposés sur un territoire et le nombre de personnes qui habitent sur ce territoire et qui ont une activité. Si cet indice de concentration de l'emploi est supérieur à 1, alors les emplois sont plus nombreux que le nombre de personnes vivant sur place et ayant une activité. Dans ce cas, le territoire se caractérise par une fonction de pôle d'emploi. A l'inverse, si l'indice est inférieur à 1, alors le nombre d'emplois disponibles localement est moins élevé que le nombre de personnes ayant une activité et vivant sur place. Dans ce second cas, le territoire concerné remplit plutôt une fonction résidentielle.

L'évolution de l'indice de concentration de l'emploi entre deux dates permet de voir si la fonction de pôle d'emploi ou la fonction résidentielle d'un territoire s'est renforcée ou s'est atténuée.

Source : INSEE, RP 2014

	Villers-sur-Mer	CC Cœur Côte Fleurie	CC Normandie- Cabourg-Pays d'Auge	Zone d'emploi : Honfleur	Calvados	Normandie	France métropolitaine
<b>Nombre d'emplois au lieu de travail en 2014</b>	866	10 845	8 296	23 181	276 310	1 284 336	25 747 176
<i>Taux d'évolution des emplois au lieu de travail 2009-2014</i>	0,26%	-0,84%	0,30%	-0,20%	-0,25%	-0,40%	0,02%
<b>Indice de concentration de l'emploi en 2009</b>	0,90	1,44	0,70	1,10	0,99	0,97	0,99
<b>Indice de concentration de l'emploi en 2014</b>	0,92	1,47	0,73	1,13	1,00	0,97	0,98
<b>Nombre d'actifs occupés en 2014</b>	915	7 149	11 238	20 009	274 589	1 312 083	25 832 864
<i>Emplois stables (fonctionnaires, CDI) en 2014</i>	67%	68%	73%	69%	74%	74%	74%
<i>Emplois précaires (CDD, intérim, emplois aidés) en 2014</i>	9%	10%	9%	9%	11%	11%	11%
<i>Non salariés en 2014</i>	21%	20%	16%	20%	13%	12%	13%
<i>En apprentissage en 2014</i>	3%	2%	2%	2%	3%	3%	2%
<b>% des actifs occupés travaillant dans la commune de résidence en 2014</b>	45,6%	39,9%	26,9%	34,5%	30,9%	31,5%	34,2%

# 03 Villers-sur-Mer

## Indicateurs de fragilité

Le revenu médian par Unité de Consommation (UC) correspond au revenu de référence de ma population. Sa pondération (Unité de Consommation) permet de comparer ce revenu médian entre des référents géographiques différents.

Le rapport interdécile est le rapport entre les plus hauts et les plus bas revenus d'une population. Un rapport de 5 signifie que les 10% des plus riches de ma population ont des revenus 5 fois plus importants que les 10% des plus pauvres. Un rapport interdécile de 5 correspond à une valeur tout à fait normale. Un rapport interdécile qui dépasse les 7 - 8 est en revanche révélateur d'importants écarts et de revenus non homogènes.

Le nombre de DEFM en catégorie A correspond au nombre de Demandeur d'Emploi en Fin de Mois et n'ayant exercé au cours de la période passée aucune activité professionnelle.

Sources : INSEE, Filosofi 2013 ; INSEE, RP 2014

	Villers-sur-Mer	CC Cœur Côte Fleurie	CC Normandie- Cabourg-Pays d'Auge	Zone d'emploi : Honfleur	Calvados	Normandie	France métropolitaine
Revenu médian par UC en 2013	20 076 €	19 910 €	N.R.	19 768 €	19 676 €	19 438 €	20 098 €
Rapport interdécile en 2013	5,0	5,9	N.R.	5,2	4,6	4,8	5,6
% familles monoparentales en 2014	6%	8%	8%	9%	8%	8%	9%
Taux de chômage en 2014	15,7%	13,9%	12,9%	12,2%	13,0%	13,7%	13,5%

Précision méthodologique : la part des familles monoparentales est exprimée par rapport à l'ensemble des ménages.

# 04 Villers-sur-Mer

## Parc de logements

Les résidences principales correspondent aux logements occupés plus de 6 mois par an.

Un taux de résidences secondaires compris entre 10% et 15% s'inscrit dans les moyennes nationales. En revanche, un taux supérieur à 30% - 40% traduit la présence d'un marché spécifique et soulève des questions notamment en matière de maîtrise des prix de l'immobilier.

Le taux d'évolution des résidences secondaires permet de constater si ce segment de parc tend à augmenter ou à régresser. Si ce taux est négatif, le nombre de résidences secondaires diminue. A l'inverse, s'il est positif, ce parc progresse.

Le part des logements vacants permet d'évaluer l'importance du parc complètement inoccupé. Un taux de vacance de l'ordre de 5%, 6% est considéré comme relativement normal. Un taux de vacance supérieur à 8% soulève de vraies questions et interroge sur la présence d'un parc potentiellement déqualifié ou en voie de l'être. Enfin, un taux de vacance inférieur à 3% traduit une tension sur le marché de l'immobilier et interroge sur les capacités des ménages les moins solvables à pouvoir se loger dans de bonnes conditions sur le territoire.

Le taux d'évolution des logements vacants permet de constater si le parc de logements complètement inoccupés tend à augmenter ou à régresser. Si ce taux est négatif, le nombre de logements vacants diminue. A l'inverse, s'il est positif, ce parc progresse.

Sources : INSEE, RP 2014 ; immoprix-notaires de France 2017 - les données sont issues de la période du 01/05/2016 au 30/04/2017

	Villers-sur-Mer	CC Cœur Côte Fleurie	CC Normandie- Cabourg-Pays d'Auge	Zone d'emploi : Honfleur	Calvados	Normandie	France métropolitaine
<b>Logements 2014</b>	9 695	38 113	31 738	57 964	403 887	1 768 558	33 943 137
<b>Prix médian / m<sup>2</sup> des appartements anciens en 2017</b>	2 670 €	3 140 €	N.R.	N.R.	2 100 €	N.R.	N.R.
<b>Prix médian / m<sup>2</sup> des maisons anciennes en 2017</b>	261 000 €	260 000 €	N.R.	N.R.	170 000 €	N.R.	N.R.
<b>% des résidences principales en 2014</b>	15%	28%	41%	42%	76%	83%	83%
<i>Taux d'évolution des résidences principales 2009-2014</i>	1,10%	0,53%	0,86%	0,55%	0,84%	0,68%	0,86%
<b>% des logements vacants en 2014</b>	1%	3%	3%	5%	6%	8%	8%
<i>Taux d'évolution des logements vacants 2009-2014</i>	-0,22%	-1,82%	0,21%	2,56%	5,91%	5,78%	3,69%
<b>% des résidences secondaires et logements occasionnels en 2014</b>	84%	69%	56%	53%	18%	10%	10%
<i>Taux d'évolution des résidences secondaires et logements occasionnels 2009-2014</i>	-0,07%	0,68%	0,76%	0,94%	0,83%	0,57%	0,96%

# 05 Villers-sur-Mer

## Résidences principales

Un taux de 1 - 2 pièces de 30% est considéré comme élevé. Il caractérise des espaces sur lesquels s'exprime une demande importante en logements pour étudiants / jeunes actifs ou une demande de personnes âgées. La présence très développée d'un parc de petits logements est un des facteurs révélateurs d'une tension sur le marché. Un taux de 1 - 2 pièces entre 15% et 20% est considéré comme étant dans la norme. A l'inverse, un taux inférieur à 5% - 10% peut être considéré comme problématique dans la mesure où il témoigne de l'absence d'un segment de marché pouvant permettre de satisfaire les besoins de personnes âgées, de jeunes décohabitants ou d'actifs en mobilité.

Un taux de plus de 35% - 40% de parc d'avant 1946 est considéré comme élevé et peut sous tendre des enjeux lourds en matière de réhabilitation.

Source : INSEE, RP 2009 - 2014

	Villers-sur-Mer	CC Cœur Côte Fleurie	CC Normandie- Cabourg-Pays d'Auge	Zone d'emploi : Honfleur	Calvados	Normandie	France métropolitaine
<b>Résidences principales en 2014</b>	1 484	10 685	13 045	24 334	305 608	1 460 440	28 044 628
<b>% des propriétaires occupants en 2014</b>	61%	52%	66%	56%	57%	58%	58%
<i>Taux d'évolution des propriétaires occupants 2009-2014</i>	1,52%	0,05%	1,11%	0,68%	1,06%	0,86%	0,88%
<b>% des locataires HLM en 2014</b>	12%	18%	15%	16%	17%	18%	15%
<i>Taux d'évolution des locataires HLM 2009-2014</i>	3,53%	-0,65%	1,39%	-0,03%	0,75%	0,58%	1,00%
<b>% des locataires du secteur privé en 2014</b>	24%	27%	17%	25%	24%	22%	25%
<i>Taux d'évolution des locataires du secteur privé 2009-2014</i>	-0,34%	2,58%	-0,12%	0,96%	0,60%	0,50%	1,02%
<b>% résidences principales 1 et 2 pièces en 2014</b>	33%	26%	13%	19%	18%	15%	18%
<b>% résidences principales 5 pièces et + en 2014</b>	25%	25%	43%	35%	39%	39%	35%
<b>% résidences principales construites avant 1946</b>	19%	22%	21%	26%	22%	27%	25%

# 06 Villers-sur-Mer

## Parc social

Le taux de rotation renseigne sur la capacité du parc social (hors construction neuve) à accueillir chaque année de nouveaux ménages. Un taux de rotation de 5% sur un parc de 100 logements signifie qu'au cours de l'année passée, 5 logements ont été libérés et ont permis de répondre à une nouvelle demande. On considère généralement qu'un taux de rotation autour de 10% est synonyme d'une relative fluidité dans le parc social. En dessous de 6% - 8%, le taux de rotation est considéré comme problématique et interroge sur la capacité des ménages à sortir du parc social pour poursuivre leur parcours résidentiel (et dans le même temps sur le maintien des capacités d'accueil du parc social).

Sources : RPLS 2016 ; INSEE, RP 2014

	Villers-sur-Mer	CC Cœur Côte Fleurie	Calvados	Normandie	France métropolitaine
<b>Logements détenus par des bailleurs sociaux en 2016</b>	144	2 024	55 757	109 850	4 363 450
<b>% au sein des résidences principales en 2016 /RP INSEE</b>	10%	19%	18%	8%	16%
<i>% des 1 pièce</i>	3%	5%	4%	4%	6%
<i>% des 2 pièces</i>	17%	22%	17%	17%	19%
<i>% des 3 pièces</i>	35%	39%	36%	37%	37%
<i>% des 4 pièces</i>	37%	28%	34%	33%	29%
<i>% des 5 pièces et plus</i>	8%	6%	9%	9%	9%
<i>% non renseignés</i>	0%	0%	N.R.	N.R.	N.R.
<i>% des équivalent PLAI</i>	2%	3%	N.R.	N.R.	N.R.
<i>% des équivalent PLUS</i>	92%	87%	N.R.	N.R.	N.R.
<i>% des équivalent PLS</i>	6%	10%	N.R.	N.R.	N.R.
<i>% non conventionnés</i>	0%	1%	N.R.	N.R.	N.R.
<b>Taux de mobilité en 2015</b>	12,4%	11,9%	11,6%	11,6%	9,7%
<b>Loyer moyen au m<sup>2</sup> en 2016 (en surface habitable)</b>	5,5 €	5,8 €	5,4 €	5,2 €	5,7 €

# 07 Villers-sur-Mer

## Construction neuve

L'indice de construction exprime le nombre de logements construits par an pour 1000 habitants. En ramenant ainsi le volume de la construction au poids démographique de mon territoire, il est possible d'effectuer des comparaisons avec d'autres territoires référents. On considère qu'un indice de construction supérieur à 6 correspond déjà à un effort très significatif en matière de construction neuve.

Source : SITADEL 2017

	Villers-sur-Mer	CC Cœur Côte Fleurie	CC Normandie-Cabourg-Pays d'Auge	Zone d'emploi : Honfleur	Calvados	Normandie	France métropolitaine
<b>Logements construits 2009 - 2013 inclus (SITADEL) y compris résidences</b>	95	891	1 349	2 338	21 884	83 007	1 750 011
% logements individuels construits 2009 - 2013 inclus (SITADEL)	17%	26%	57%	54%	58%	68%	52%
% logements collectifs construits 2009 - 2013 inclus (SITADEL)	83%	74%	43%	46%	42%	32%	48%
<b>Indice de construction par an pour 1000 habitants 2009-2014 y compris résidences</b>	7,0	8,7	9,1	8,9	6,4	5,0	5,5

Précision méthodologique : le nombre de logements construits est établi à partir des données SITADEL. Ce décompte repose sur le nombre de logements commencés (en date réelle) auxquels est appliqué un décalage d'une année pour les logements individuels et de deux années pour les logements collectifs. Ce décalage temporel correspond à une évaluation du temps nécessaire à la réalisation des opérations.



# 07 Villers-sur-Mer

## Construction neuve - zoom sur les logements autorisés depuis 2006

Nombre de logements autorisés entre 2006 et 2016  
(sources : SITADEL 2, CCCCF, communes)

